

Ministry of Colleges and
Universities

Ministère des Collèges et des Universités

Advanced Education Learner
Supports Division

Division du soutien aux apprenants
au niveau postsecondaire

Office of the Superintendent

Bureau du surintendant

Private Career Colleges Branch
77 Wellesley Street West
Box 977
Toronto ON M7A 1N3

Direction des collèges
privés d'enseignement professionnel
77, rue Wellesley Ouest, C.P. 977
Toronto ON M7A 1N3

DÉTAILS D'UNE ORDONNANCE DE NE PAS FAIRE

Paragraphe 49 (2) de la *Loi de 2005 sur les collèges privés d'enseignement professionnel* (la Loi)

Le 13 janvier 2020

Les présents détails sont publiés après la délivrance par le surintendant des collèges privés d'enseignement professionnel, en vertu du paragraphe 46 (1) de la Loi, d'une ordonnance de ne pas faire à l'encontre d'un collège privé d'enseignement professionnel inscrit.

Date de signification initiale : le 5 avril 2018

114 Drive-In Crescent (RR 5)

Owen Sound (Ontario)

N4K 5N7

Contraventions

Le surintendant a ordonné à Gail Acton, Creative Career Systems Inc., Creative Community Learning Technologies Inc., Community Care Solutions Ltd., National Association of Certified CPSWs et Access Care Academy of Job Skills Incorporated (appelées collectivement « Gail Acton ») :

- de cesser d'offrir ou de dispenser des programmes de formation professionnelle non autorisés en contravention avec le paragraphe 8 (1) de la Loi;
- de cesser de faire la publicité de programmes de formation non autorisés en contravention avec le paragraphe 11 (2) de la Loi;

Mesures requises

Le surintendant a ordonné à Gail Acton de fournir d'ici le 11 mai 2018 une confirmation écrite signée par une personne ayant l'autorité de lier l'entreprise, assortie de toutes les preuves disponibles à l'appui, attestant que l'entreprise :

- A. a cessé d'offrir ou de dispenser des programmes de formation non autorisés;
- B. a cessé de faire la publicité de programmes de formation non autorisés.